Ville de Béthune

L'École Municipale des sports

L'École Municipale des Sports de Béthune offre aux enfants la possibilité de pratiquer gratuitement une activité sportive.

L'École Municipale des Sports est une véritable passerelle entre la jeunesse et le sport. Elle permet aux enfants de découvrir et de s'initier gratuitement à la pratique sportive. Les activités sont organisées par les éducateurs spécialisés du service des Sports de la Ville.

Conditions d'inscription

Pour pouvoir s'inscrire à l'École Municipale des Sports, votre enfant doit :

- Soit être domicilié à Béthune
- Soit être scolarisé à Béthune

Pour toute inscription, un certificat médical (ou une licence sportive en cours de validité) vous sera réclamé.

Informations

L'École Municipale des Sports est ouverte de septembre à juin.

Votre enfant doit avoir une tenue de sport adaptée.

Planning et inscription

Les inscriptions se font aux lieux et heures indiqués ci-dessous à partir du 11 septembre 2023.

Gymnastique (Grande Section - CP - CE1 - CE2)

Les séances de gymnastique ont lieu le mardi de 16h30 à 18h, à la salle Becquart.

Les séances de gymnastique sont limitées à 20 enfants par séance.

Les inscriptions se font sur place.

Équitation (CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2)

Les séances d'équitation ont lieu au centre hippique.

Les inscriptions se font par semestre et sont limitées à 6 enfants par séance. Pour devez impérativement contacter le service des Sports par téléphone au préalable.

SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

Les horaires

Les séances d'équitation ont lieu les mardis pour les CM1 et CM2, et les vendredis pour les CP,CE1 et CE2.

2 séances de 30 min vous sont proposées soit:

- de 17h à 17h30
- de 17h30 à 18h

CONTACT

VILLE DE BÉTHUNE

Service des sports

03 21 63 00 55

Futsal (CE2 - CM1 - CM2)

Mixte :

- Lundi : de 16h30 à 18h

Les séances de futsal ont lieu au gymnase Victor Hugo.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

Multi-Sports (CP- CE1 - CE2)

Les séances de multi-sports se déroulent à la salle pasteur.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

Les horaires :

- CP - CE1 - CE2 : jeudi de 16h30 à 18h

Skateboard (CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 - 6e)

Les séances de skateboard se déroulent au complexe sportif du 8Ter ou au parvis de l'école de musique.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

Les horaires :

- CP - CE1 - CE2 : lundi de 16h30 à 18h00
- CM1 - CM2 - 6e : lundi de 16h30 à 18h00

Arts du cirque (6 -12 ans)

- Lundi : de 16h30 à 18h

Les séances d'art du cirque ont lieu au Dojo (La Rotonde).

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

Tir à l'arc (CM1 - CM2)

- Jeudi: de 16h30 à 18h

Les séances d'art de tir à l'arc ont au Parc du Perroy ou à l'école Michelet.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 8 enfants par séance.